Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Saint-Maur-des-Fosses

26 novembre 2010

Saint-Maur-des-Fossés : radioactivité multipliée par 1000 près du collège Camille Pissarro, le Réseau "Sortir du nucléaire" porte plainte.

À Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne) :

- la radioactivité de l'air est multipliée par 1000 et continue à augmenter à 200 mètres du collège Camille Pissarro, selon l'IRSN.

- certains habitants contaminés ne seront jamais dépistés : il est impossible de détecter la contamination au tritium en-deçà d'un certain seuil.

- le Réseau "Sortir du nucléaire" porte plainte contre X pour "mise en danger de la vie d'autrui", et demande d'urgence des mesures de radioactivité dans l'enceinte du collège.

De nouvelles mesures de radioactivité ont été réalisées à Saint-Maur-des-Fossés sur le site contaminé par le CEA. Publiées le 25 novembre, elles laissent apparaître que la radioactivité de l'air continue à augmenter dans la zone contaminée. La radioactivité de l'air est multipliée par 1000, et celle de l'eau de pluie par 24.

Télécharger la note de l'IRSN du 25 novembre 2010

1) La contamination radioactive autour des locaux du prestataire du CEA à Saint-Maur-des-Fossés continue à s'étendre dans la zone résidentielle. La note d'information de l'IRSN du 25 novembre 2010 relève en page 1 : "Cette élévation de la concentration du tritium dans l'air extérieur à proximité immédiate du bâtiment de 2M Process pourrait être la conséquence de la poursuite de l'émission de tritium présent dans l'air intérieur de ce bâtiment".

Selon cette même source : "une concentration moyenne de tritium dans l'air de 115 Bq/m3 d'air. Cette valeur est plus élevée que celle obtenue lors du prélèvement précédent au même endroit (prélèvement du 8 au 11 novembre), qui était de 25 Bq/m3 ; elle représente de l'ordre de 1000 fois la concentration habituellement rencontrée dans l'environnement du fait de la formation naturelle de tritium dans l'atmosphère".[i]

2) Certains habitants contaminés ne seront jamais dépistés. La limite de détection de la contamination en tritium dans les urines est de 50 Bq/l , ainsi toutes les personnes qui ont été contaminées par le tritium à un niveau inférieur à ce seuil ne seront pas détectées. Or la très officielle Commission Internationale de Protection Radiologique (CIPR) affirme elle-même que "toute dose de rayonnement comporte un risque cancérigène et génétique".

3) Le Réseau "Sortir du nucléaire" porte plainte contre X pour "mise en danger de la vie d'autrui" et demande de prendre toutes les mesures nécessaires pour arrêter les émissions de radioactivité des locaux de ce prestataire du CEA. L'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) considère qu'il s'agit d'un "incident" de niveau 2 sur l'échelle INES, qui en compte 7.

La cartographie des premiers prélèvements de végétaux et d'eaux de surface effectués par l'IRSN dans la zone contaminée est totalement biaisée. Elle oubliait opportunément la direction des vents dominants, qui soufflent en direction du Collège Camille Pissarro, situé à 200 mètres de la source de contamination [ii]. Suite au scandale lié à la contamination radioactive, l'IRSN a modifié la cartographie des prélèvements , en prenant enfin en compte la direction de ces vents dominants [iii].

Le Réseau "Sortir du nucléaire" s'interroge sur le brusque changement de cartographie de la radioactivité de la zone contaminée : pourquoi l'IRSN n'a-t-il pas réalisé des prélèvements dans le sens des vents dominants, au moment où la contamination était maximale ? S'agissait-il de minimiser le plus possible la contamination radioactive de Saint-Maur-des-Fossés ? Le Réseau "Sortir du nucléaire" voit dans ces tergiversations une nouvelle confirmation du manque d'indépendance de l'IRSN, et de son incapacité à réaliser des mesures de radioactivité objectives.

CONTACTS PRESSE :

Jean-Pierre Minne 06 71 07 24 47
François Mativet 06 03 92 20 13
Maître Busson, avocat du Réseau "Sortir du nucléaire" 06 72 12 72 47

Rappel des faits, photos, documents dans notre dossier tritium

---

Notes

[i]Télécharger la note de l'IRSN du 25 novembre 2010

[ii]Prélèvements de l'IRSN du 4 au 9 novembre, voir la cartographie des végétaux (p.4)

[iii]Prélèvements de l'IRSN du 18 novembre, voir la cartographie des végétaux et des eaux de surface (p.4 et 6)